

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 5

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BARNEAUD Christophe, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

ABSENTE : Mme MATTERA Wendy

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

N° ordre : 7

Délibération n°2022/99

OBJET : REGIE UBAYE SKI - CONDITIONS TARIFAIRES HIVER 2022-2023 –
SITE DE LARCHE ALPIN.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la nécessité de fixer dès à présent les tarifs, conditions et spécificités des forfaits pour la saison d'hiver 2022-2023 afin de les communiquer aux différents intéressés dans le cadre de la promotion de la station et/ou des produits touristiques délivrés la saison prochaine ;

CONSIDERANT les périodes de vacances scolaires pour la saison 2022-2023 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 29 juin 2022 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-présidente,
Après délibéré,

- **FIXE** les tarifs des remontées mécaniques et des assurances skieurs saison d'hiver 2022-2023 comme suit :

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 04/07/2022

ID : 004-200072304-20220701-D202299-DE

TARIFS SAISON 2022-2023 ALPIN LARCHE

JOURNEE	
JOURNEE ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	11,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	9,00 €
JOURNEE FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	38,00 €
JOURNEE GROUPE (10 PERSONNES ET +)	80,00 €
ENFANT SUPPLEMENTAIRE	8,00 €
ADULTE SUPPLEMENTAIRE	10,00 €

4 HEURES	
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	8,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	7,00 €
FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	28,00 €
GROUPE (10 PERSONNES ET +)	55,00 €
ENFANT SUPPLEMENTAIRE	6,00 €
ADULTE SUPPLEMENTAIRE	7,00 €

2 HEURES	
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	6,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	5,00 €

SEJOUR - 4 JOURS	
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	40,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	34,00 €
FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	147,00 €
GROUPE (10 PERSONNES ET +)	270,00 €
ENFANT SUPPLEMENTAIRE	31,00 €
ADULTE SUPPLEMENTAIRE	38,00 €

SEJOUR - 6 JOURS	
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	58,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	50,00 €

DIVERS	
ACCES FIL NEIGE UNIQUEMENT - TARIF JOURNEE	5,00 €
ASSURANCE JOUR	1,60 €
SUPPORT NUMERIQUE JETABLE	1,00 €
SUPPORT NUMERIQUE REUTILISABLE	2,00 €
TOUR DE COU COVID 19	10,00 €
TOUR EN DAMEUSE - 1 ADULTE	15,00 €
TOUR EN DAMEUSE - 1 ADULTE + 1 ENFANT	20,00 €
LOCATION ESPACE LUDIQUE - 3 HEURES	120,00 €
LOCATION ESPACE LUDIQUE JOURNEE	260,00 €

- **PRECISE** les particularités suivantes :

Spécificités catégorie de clientèle :

- Tarif enfant-junior de 5 à 17 ans inclus : sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Tarif étudiant : étudiant post bac de - de 25 ans sur présentation de la carte étudiante en cours de validité et d'une pièce d'identité.
- Gratuité : - de 5 ans et + de 75 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Une réduction de 50 % sera appliquée sur le forfait de la personne handicapée (sous présentation d'une carte d'invalidité) ainsi que sur le forfait de la personne qui l'accompagne.

Photo :

- ❖ Une photo récente tête nue (sans lunettes de soleil ni bonnet) est obligatoire pour la délivrance de tout forfait saison et séjour 6 jours consécutifs et plus.

Tarifs / forfaits :

- ❖ Les tarifs sont nets TTC hors assurance, par personne, excepté pour le pack famille.
- ❖ Tout forfait est délivré sur un support payant ou offert selon le type de forfait.
- **AUTORISE** le Directeur de la Régie à modifier les tarifs de base en utilisant les tarifs remisés pour l'hiver 2022/2023 ;
- **PRECISE** que ces modifications porteront sur une ou plusieurs catégories de clientèles précises ;
- **AUTORISE** la présidente à signer toute pièce afférente à ces tarifs et notamment les conventions de réductions promotionnelles.
- **DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget régie Ubaye ski en section d'exploitation,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT